Mines d'Or Wesdome Ltée
TSX: WDO
OTCQX: WDOFF
www.wesdome.com

WESDOME ANNONCE LA MISE EN PLACE D'UN RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Toronto, Ontario – le 13 août 2026 – Mines d'Or Wesdome Ltée (TSX: WDO, OTCQX: WDOFF) (« **Wesdome** » ou la « **Société** ») a mis en place le régime de réinvestissement des dividendes (le « **RRD** ») annoncé précédemment, avec prise d'effet le 12 août 2026. La participation au RRD est facultative et n'aura aucune incidence sur la réception par les actionnaires de tout dividende futur en espèces, à moins qu'ils ne choisissent d'y participer.

Le RRD offrira aux actionnaires admissibles la possibilité de réinvestir automatiquement la totalité ou une partie des dividendes en espèces déclarés sur leurs actions ordinaires dans des actions ordinaires supplémentaires (les « **actions du régime** ») de la Société, sans payer de commission, de frais de service, ni de frais de courtage (sous réserve, dans le cas des actionnaires véritables, des frais applicables de tout intermédiaire). Les actions du régime seront achetées par l'agent de la Société, Société de fiducie Computershare du Canada (l'« **agent** »), sur le marché libre canadien, notamment par l'intermédiaire des installations de la Bourse de Toronto. Aucune action du régime ne sera émise sur le capital de la Société dans le cadre du RRD. Sous réserve des lois applicables et des modalités du RRD, les actionnaires résidant au Canada et dans certains autres territoires pourraient être admissibles à participer au RRD.

Le conseil d'administration de la Société a précédemment déclaré un premier dividende trimestriel en espèces de 0,0306 $ par action ordinaire, payable le 29 septembre 2026 aux actionnaires inscrits en date du 15 septembre 2026. Les actionnaires admissibles peuvent choisir de participer au RRD à l'égard de ce dividende.

Pour participer au RRD, les actionnaires inscrits doivent remettre à l'agent un formulaire d'adhésion dûment rempli au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture des registres aux fins du dividende.

Pour le dividende payable le 29 septembre 2026, les actionnaires inscrits doivent remettre à l'agent un formulaire d'adhésion dûment rempli au plus tard à 17h00 (heure de Toronto) le 8 septembre 2026. Les formulaires d'adhésion peuvent être obtenus auprès de l'agent en composant le +1 (800) 564-6253 (Amérique du Nord) ou le +1 (514) 982-7555 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord), ou en ligne à l'adresse www.investorcentre.com/service.

Les actionnaires véritables qui souhaitent participer au RRD doivent communiquer avec leur conseiller financier, courtier, courtier en valeurs mobilières, banque, institution financière ou autre intermédiaire par l'entremise duquel ils détiennent leurs actions ordinaires afin de se renseigner sur les procédures d'adhésion, les frais et les échéances applicables, ainsi que pour déterminer s'ils doivent faire un choix de participation pour chaque période de dividende.

Les actionnaires sont également encouragés à consulter leurs conseillers fiscaux concernant les incidences fiscales de leur participation au RRD. La participation au RRD ne dégage pas les actionnaires de toute obligation à l'égard des impôts pouvant être payables relativement aux dividendes réinvestis dans des actions du régime.

Une copie complète du RRD sera disponible sur le profil d'émetteur de Wesdome sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur le site web de l'agent à l'adresse www.investorcentre.com. Le formulaire d'adhésion sera envoyé par la poste aux actionnaires inscrits et pourra être obtenu auprès de l'agent en tout temps en communiquant avec celui-ci ou en adhérant en ligne par l'intermédiaire du site web de l'agent à l'adresse

www.investorcentre.com. Les actionnaires devraient lire attentivement le texte intégral du RRD avant de prendre toute décision concernant leur participation au RRD.

À propos de Wesdome

Wesdome est un producteur d'or canadien qui possède deux actifs souterrains à haute teneur – la mine Eagle River en Ontario et la mine Kiena au Québec. L'objectif principal de la Société est de tirer parti de manière responsable de sa plateforme d'exploitation et de son portefeuille de projets d'exploration existants et nouveaux de grande qualité, afin de bâtir un producteur d'or canadien intermédiaire axé sur la création de valeur.

Pour de plus amples informations

Raj Gill
VP principal, développement corporatif
et relations avec les investisseurs
Téléphone : +1.416.360.3743
Courriel : invest@wesdome.com

Trish Moran
VP, relations avec les investisseurs
Téléphone : +1.416.564.4290
Courriel : trish.moran@wesdome.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières, qui reposent sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations à la date du présent communiqué. Les informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, les énoncés ou informations concernant : la mise en œuvre du RRD, y compris le calendrier prévu; la participation des actionnaires au RRD; la remise aux actionnaires des documents relatifs au RRD; la politique de la Société en matière de dividendes et l'intention de la direction de verser un dividende sur une base trimestrielle; l'engagement de la Société envers les initiatives de retour de capital tout en maintenant ses investissements dans des initiatives de croissance interne; ainsi que les perspectives à long terme de la Société et sa génération future de flux de trésorerie disponibles.

Les présents énoncés prospectifs comportent divers risques et incertitudes et reposent sur certains facteurs et hypothèses. En outre, si un ou plusieurs de ces risques, incertitudes ou autres facteurs devaient se concrétiser, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient inexactes, les résultats réels pourraient varier sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs ou les informations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les facteurs de risque présentés dans les sections intitulées « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » de la plus récente notice annuelle de la Société. Les lecteurs sont invités à examiner attentivement l'analyse détaillée des risques figurant dans notre plus récente notice annuelle, disponible sur SEDAR+ et sur le site web de la Société.

Rien ne garantit que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces énoncés. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs si les circonstances, les estimations ou les opinions de la direction venaient à changer, sauf si la législation sur les valeurs mobilières l'exige. Par conséquent, le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.